Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ver la construction du premier abri, d'environ 450 places, protégeant ainsi la moitié de la population de Gingins (850 habitants).

On nous pousse tous les jours à construire un deuxième abri. Je suis contre cette folie des grandeurs, ce besoin de construire toujours plus grand, toujours plus cher. Heureusement, de tendance libérale, je me console en pensant que cela fait prospérer notre économie!

Cependant, je reconnais que des installations telles que le COP de Nyon (Centre opératoire protégé) sont d'une utilité bienvenue. Pouvoir continuer de soigner et d'opérer civils et militaires dans des conditions optimales est un progrès indéniable.

La proximité de la centrale nucléaire de Creys-Malville ne vous effraie-t-elle pas?

Bien sûr! Mais cela justifie-t-il vraiment la PCi? Nous vivons dans un système économique et politique dangereux. Il n'est pas possible de s'assurer contre tous les risques. De toutes façons, nombreuses sont les personnes qui se sentent rassurées parce qu'elles possèdent un abri-carnotzet dans la cave, au cas où... mais qui partent tête baissée se tuer au Paris-Dakar, en montagne ou sur les autoroutes. Ne vivons-nous pas en totale contradiction?

La protection civile neuchâteloise: ça marche!

Nul n'est sans savoir que la réalisation de notre protection civile est encore inachevée et que, d'une façon générale, même une très bonne protection civile ne nous mettrait pas à l'abri de tous les cataclysmes. Il n'y a pourtant pas de quoi se lamenter! Au contraire, on a tout lieu d'être réconforté quand l'on voit tout ce qui a déjà été organisé, construit ou exercé.

Parmi les quelque 150000 neuchâtelois, plus de 120000 peuvent déjà trouver place dans des abris modernes, dotés de filtres à poussières radioactives et 30000 autres peuvent s'abriter dans des constructions plus anciennes, démunies de filtres mais où la population disposera de masques de protection.

Par Madeleine Matile, instructrice PCi, La Sagne

Près de 200 instructeurs s'activent à former les hommes astreints à servir dans la protection civile et les femmes incorporées à titre volontaire. Grâce à eux, les organismes de nos communes disposent ensemble de 7000 personnes formées et appelées périodiquement à rafraîchir leur savoir-faire.

Sur les quatre centres opératoires protégés projetés, deux sont terminés (Neuchâtel et Couvet) et un troisième (La Chaux-de-Fonds) est en construction. A cela s'ajoute une bonne douzaine de postes sanitaires (à 32 lits), prêts à l'emploi, répartis dans plusieurs districts. Leur nombre va s'accroître encore. La Confédération a fourni à nos communes d'abondants stocks de matériel sanitaire, d'équipements de lutte contre le feu, etc., pour 17 millions de francs.

On doit ces résultats réjouissants au civisme des particuliers, qui aménagent des abris dans leurs immeubles, aux citoyens, qui participent sans trop rechigner aux cours d'instruction, aux cadres de la protection civile, qui consacrent beaucoup de leur temps à faire de leur organisme un corps efficace, aux autorités politiques à tous les niveaux, qui accordent des crédits substantiels.



Madeleine Matile, La Sagne NE

Tous ces moyens, les conseils communaux sont habilités à les mettre en œuvre d'office, dès qu'une situation de détresse risque de se produire ou survient inopinément, que ce soit sous l'effet de forces naturelles ou d'actes de guerre.

Donc tout bouge, presque partout, avec détermination et entrain. Il y a certes de petites communes qui doivent s'y prendre à deux fois pour libérer les crédits nécessaires à la construction de leurs abris publics. Il se trouve également des personnes pour estimer que les cours pourraient être mieux dirigés et avoir des programmes plus denses; enfin certains, mais ils sont peu nombreux, dénient toute valeur à la protection civile, parce qu'elle ne peut pas tout leur offrir. Mais ces lacunes, ces obstacles, on s'attelle à les supprimer et on s'efforce de rendre tolérants et coopératifs les «incroyants».

Les communes prennent la peine d'informer la population en organisant des journées «Portes de béton ouvertes», en incitant les gens de presse à rendre compte des exercices qu'elles font exécuter. A l'échelon du canton, on instruit avec sérieux, on conseille avec savoirfaire et on s'adresse aux réticents avec doigté. Tout cela, on le doit à notre chef cantonal et au conseiller d'Etat dynamique qui l'appuie. Les qualités d'homme d'Etat de ce dernier lui ont d'ailleurs valu récemment de mériter l'élection au Conseil fédéral.

L'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile est, quant à elle, une société privée. Elle s'efforce de seconder les milieux officiels dans l'information apportée au public sur la nature, la nécessité et les progrès, comme aussi sur les difficultés de cette branche de la défense générale. Ces derniers temps, l'association est parvenue à accroître de façon significative le nombre de ses membres. Parmi eux, il y a des notables, des hommes politiques, des députés, et même des représentants du canton aux Chambres fédérales (pas encore tous... mais ça viendra).



Klar definiertes Zielpublikum

Eines von vielen Argumenten für die Vogt-Schild Fachzeitschriften als Werbeträger.

Die anderen? Tel. 01-2426868 sagt sie Ihnen.

vogt-schild inseratendienst

Kanzleistrasse 80, Postfach 8026 Zürich



- Präzise, netzunabhängige Datenaufzeichnung u. Messwertanalysen
- Grafische Anzeige der gespeicherten Messwerte (Skalierung und Ausschnitt wählbar)
- 6 Messgrössen mit je 1024 Messpunkten 2 Eingänge für Pt 100 oder Ni 100 in 4-Leitertechnik Messbereich: - 199°C bis 850°C für Pt 100
 - 60°C bis 250°C für Ni 100
 - 1 Eingang für die Messung der Umgebungstemperatur Messbereich: + 5°C bis + 40°C

 - 1 universeller Analogeingang 0 bis 10 VDC zum Anschluss diverser Messumformer (z.B. Feuchte, Druck ...)
 2 Digital-Eingänge für potentialfreie Kontakte zum Anschluss von Digitalgebern (z.B. Näherungsschalter ...)
- Programmierbares Abtastintervall (10 Sek. bis 60 Min.),
- Abtastzeitpunkt mit eingebauter Uhr synchronisiert
- Startzeitpunkt und Aufzeichnungsdauer programmierbar
- Eingebaute serielle Schnittstelle
- Direkte numerische und grafische Ausgabe auf einen Drucker
- Option PC-Software mit Ansteuerung eines Mehrfarbenplotters
- Typ. Einsatzgebiete: HLK, Verfahrenstechnik, Prozessüberwachung, Umwelttechnik, mobile Messdatenerfassung, Zivilschutz
- Durch ABATRON AG entwickelt, produziert und verkauft.



Stöckstrasse CH-6221 Rickenbach LU Telefon 045 • 51 28 44

Hey



KANTON SCHWYZ

Infolge Wahl des bisherigen Amtsinhabers zum Vorsteher des Amtes für Feuer- und Zivilschutz des Kantons Schwyz suchen die Konkordatskantone Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Glarus und Zug für das Interkantonale Zivilschutzausbildungszentrum «Mythen» in Schwyz einen hauptamtlichen

Ausbildungschef

- Aufgaben

 Leiter der Abteilung Ausbildung

 Kursleiter an Zivilschutzkursen
- Führung des hauptamtlichen Instruktorenteams
- Erarbeitung von Lehrplänen, Ausbildungskonzepten und Schulungsunterlagen

Anforderungen

- einschlägige berufliche Ausbildung mit mehrjähriger Berufserfahrung, wenn möglich im Ausbildungsbereich des Zivilschutzes
- gute Allgemeinbildung und Lehrbegabung Einheitskommandant oder Offizier eines Stabes erwünscht
- Befähigung im Rahmen eines Konkordates eine zielgerichtete Kaderausbildung zu planen, zu realisieren und die Bedürfnisse der Kantone zu koordinieren

Stellenantritt

1. Juni 1988 oder nach Vereinbarung

Die Besoldung richtet sich nach der Verordnung über die Besoldung der Behörden und das Dienstverhältnis des Staatspersonals Kanton Schwyz.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind unter Angabe der Gehaltsansprüche bis 28. März 1988 an das Militär- und Polizeidepartement Kanton Schwyz, Bahnhofstrasse 14, 6430 Schwyz, zu richten.

Auskünfte über den detaillierten Aufgabenbereich erteilen Josef Pfister, Chef Amt für Feuer- und Zivilschutz Kt. Schwyz, oder Urs Hofer, Ausbildungschef, Zivilschutzausbildungszentrum «Mythen», Schwyz, Telefon 043/24 15 11.

Militär- und Polizeidepartement

Zivilschutzmatratzen Schutzraumliegen (schockgeprüft)

Vermietung von Matratzen für Militär und Vereinsanlässe

- Matratzenüberzüge - Kissen
- Fixleintücher
- Wolldecken
- Schlafsäcke
- Matratzenschoner

Hochsprungmatten



Grenzsteinweg 620 5745 Safenwil Tel. 062 67 15 68

Transport- und Verteilleitungen Grundwasserabsenkung Zivilschutz Temporäre Versorgungs-/ Entsorgungs-Systeme Ausrüstung Spezialfahrzeuge Beregnung und Bewässerung

Schnellkupplungs-Rohre **Formstücke**

RHEINTUB AG

4338 Rheinsulz Telefon 064 64 24 85 Telefax 064 64 21 01

